



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 10/08/23

FERMETURE EXCEPTIONNELLE LE 14/08 HORS PERMANENCES ET ASTREINTES

La préfecture du Cantal, les sous-préfectures de Mauriac et de Saint-Flour, la direction départementale des territoires (DDT), la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), la direction départementale des finances publiques (DDFIP), la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DASEN) et l'office national des combattants et des victimes de guerre (ONACVG) seront fermés, hors permanences et astreintes, le lundi 14 août 2023.

Les services rouvriront à leurs horaires habituels le mercredi 16 août 2023.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC